

# Fonds pour l'adaptation

AFB/B.2/14  
27 mai 2008

---

Conseil du Fonds pour l'adaptation  
Deuxième réunion  
Bonn, 16-19 juin 2008

Point 7 de l'ordre du jour

## ÉTAT DES RESSOURCES DU FONDS POUR L'ADAPTATION

## Introduction

1. Les paragraphes 24 à 26 de la décision 1/CMP.3 fixent le cadre financier du fonctionnement du Fonds pour l'adaptation, notamment par la création d'un Fonds d'affectation spéciale destiné à couvrir le coût des mesures d'adaptation et par la définition du mode de financement des dépenses administratives liées aux opérations du Fonds pour l'adaptation. Le paragraphe 27 de la décision invite les Parties à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour financer provisoirement les dépenses administratives relatives au fonctionnement du Fonds pour l'adaptation, dans l'attente de la monétisation des URCE.

2. Préparé par le Secrétariat pour l'information du Conseil, le présent document fait le bilan, au 12 mai 2008, de l'état des ressources du Fonds pour l'adaptation et des dépenses encourues par ledit Fonds.

### État récapitulatif des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale créé à l'appui du Fonds pour l'adaptation

3. Au 12 mai 2008, les gouvernements australien, britannique, finlandais et norvégien avaient annoncé des contributions de plus de 1,5 million de dollars au total (tableau 1). Aucune autre contribution n'a été versée au Fonds d'affectation spéciale depuis cette date.

**Tableau 1 : Contributions au Fonds d'affectation spéciale créé à l'appui du Fonds pour l'adaptation au 1<sup>er</sup> mai 2008**

Donateur	Contribution annoncée			Contribution versée			Remboursement demandé d/
	Monnaie	Montant	Équivalent USD	Monnaie	Montant	Équivalent USD	
Australie	AUD	200 000	188 589 a/ c/	---	---	---	En instance c/
Finlande	EUR	100 000	155 340 b/	EUR	100 000	155 340b/	Non
Norvège	NOK	1 000 000	201 727 b/	NOK	1 000 000	201 727b/	Non
Royaume-Uni	GBP	500 000	979 221 a/	---	---	---	Oui
			1 524 876			357 067	

a/ Équivalent USD au taux de change du 12 mai 2008.  
b/ Montant effectif en dollars après versement du donateur et conversion.  
c/ L'accord administratif n'ayant pas encore été signé, la contribution annoncée n'est pas finalisée. L'Australie a toutefois indiqué à l'Administrateur qu'elle souhaitait que sa contribution soit remboursée.  
d/Demande de remboursement des contributions versées.

### Budget du Secrétariat du Fonds pour l'adaptation

4. À sa première réunion, le Conseil du Fonds pour l'adaptation a approuvé un budget de 3 937 624 dollars pour financer les activités du Secrétariat du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 juin 2009. Les postes de dépenses sont les suivants : i) personnel affecté à l'étude et la préparation des documents nécessaires aux quatre réunions du Conseil du Fonds pour l'adaptation ; ii) déplacements des membres du Conseil pour participer aux quatre réunions du Conseil ; iii) déplacements des membres du Conseil pour participer aux trois réunions de comité ; et iv) déplacements des agents du Secrétariat chargés d'organiser et d'administrer les quatre premières réunions du Conseil et les trois réunions de comité. Un montant de 1 441 140 dollars est

également inscrit à ce budget pour couvrir le traitement du personnel du Secrétariat pendant deux ans (1<sup>er</sup> juillet 2008 – 30 juin 2010).

**En marge tableau 2: Budget approuvé du Fonds d'affectation spéciale créé à l'appui du Fonds pour l'adaptation (1<sup>er</sup> janvier – 30 juin 2009)**

Prévisions de dépenses du Secrétariat du Fonds pour l'adaptation 1 <sup>er</sup> janvier 2008 – 30 juin 2009 (18 mois) (y compris les dépenses de personnel jusqu'au 30 juin 2010)	
Poste de dépenses	USD
<b>Personnel (traitement et indemnité)</b>	<b>1 576 942</b>
10 agents du FEM, deux mois/an (30 mois)	711 600
2 spécialistes, temps complet (24 mois)	718 362
1 agent de soutien, temps complet (24 mois)	146 980
<b>Déplacements (9 000 dollars/mission)</b>	<b>1 606 800</b>
Consultants	81 000
Personnel du FEM	49 800
2 spécialistes, 10 missions chacun	180 000
6 agents du FEM, 4 réunions	216 000
Conseil - 4 réunions	864 000
Comités - 8 membres x 3 réunions	216 000
<b>Consultants</b>	<b>132 000</b>
<b>Frais généraux de fonctionnement</b>	<b>200 382</b>
Bureaux, équipements et fournitures	
<b>Coût des prestations pendant les réunions (réunions ordinaires et comités)</b>	<b>396 500</b>
Services d'audit	25 000
<b>Total</b>	<b>3 937 624</b>

**Dépenses encourues par le Secrétariat du Fonds pour l'adaptation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2008**

5. Les dépenses du Secrétariat entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2008 sont estimées à **1 003 710** dollars. Elles correspondent aux coûts suivants : i) personnel affecté à l'étude et la préparation des documents nécessaires aux réunions du Conseil du Fonds pour l'adaptation ; ii) déplacements des membres du Conseil pour participer aux deux premières réunions du Conseil; et iii) déplacements des agents du Secrétariat chargés d'organiser et d'administrer la première et la deuxième réunions du Conseil.

6. Au 12 mai 2008, les contributions reçues à l'appui des dépenses administratives liées au fonctionnement du Fonds pour l'adaptation s'élevaient à 1 524 876 dollars. Ces ressources permettront de couvrir le coût du fonctionnement du Fonds pour l'adaptation jusqu'au 30 septembre 2008 et le coût de l'organisation de la troisième réunion du Conseil en 2008.

### **Déficit de financement possible**

7. Si des contributions supplémentaires ne viennent pas combler l'écart entre les dépenses approuvées pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le 30 juin 2009, et les ressources disponibles, il faut s'attendre à un déficit de **2 412 748** dollars.

8. Le Conseil est invité à examiner l'incidence de ce déficit possible sur la poursuite des opérations du Fonds pour l'adaptation.